COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SERVICES PUBLICS : MERCI POUR CES CADEAUX !

Après les coups de « chauds » classiques de l'été, voici venu le temps de la nouvelle année et avec elle, sa cohorte de nouvelles augmentations de tarifs dans les services publics.
Alors que le rythme annuel de l'inflation s'établit jusqu'ici à 0,3 %, une série de hausses est encore annoncée dans les entreprises dites de « Service Public » (si ce terme demeure encore adéquat) rappelant aux consommateurs que seul leur pouvoir d'achat baisse année après année !

La SNCF a été la première à afficher ses intentions en prévoyant une hausse de + 2,6 % en moyenne sur le plein tarif du TGV ainsi que sur les trains Intercités et les TER hors-abonnement, dès le début d'année. En Ile-de-France, et qu'elle que soit la manière dont l'on veut bien présenter les choses, le resserrement des zones du Pass Navigo induira une augmentation de + 4,3 % pour les zones 1 et 2. Le carnet de 10 tickets passera de 13,70 à 14,10 €.

LA POSTE annonce une augmentation du tarif de la lettre dite « prioritaire » de + 15 % et de + 11,5 % pour l'acheminement « lent ». Pour les courriers industriels et publicitaires, elle sera beaucoup plus limitée (+ 3 %), la préservation de la compétitivité des entreprises étant jugée beaucoup plus importante par l'entreprise de Service Public que la compétitivité du pouvoir d'achat des consommateurs !

ELECTRICITE : Après un relèvement de 1,9 % au 1er novembre, le prix de l'électricité distribué par EDF connaitra une nouvelle augmentation, non encore fixée, au début de 2015. Il s'agit, en effet, d'appliquer une décision de rattrapage émise par le Conseil d'Etat, au titre de l'année 2012. En outre, la contribution au service public de l'électricité, finançant les énergies renouvelables, les tarifs sociaux et la péréquation entre régions connaitra une élévation de 18 % !

GAZ : La baisse du prix du pétrole (référence pour le gaz) devrait atténuer l'augmentation du tarif règlementé de + 1,8 % programmée en janvier pour les particuliers mais le doublement de la taxe intérieure sur la consommation de gaz naturel (destinée à lutter contre le changement climatique) laisse présager que la trêve des confiseurs sera de courte durée…

Association Force Ouvrière Consommateurs
141, Avenue du Maine - 75014 Paris
Tél. : 01 40 52 85 85 - Fax : 01 40 52 85 86

afoc@afoc.net - www.afoc.net

Ici, comme en d'autres domaines, le désengagement de l'Etat et la dérèglementation progressive, préconisés par les chantres du libéralisme économique et les commentateurs à la mode font sentir leurs effets. D'autres augmentations, hors Services Publics, sont d'ores et déjà annoncées en guise de « cadeaux » pour des usagers désenchantés. L'austérité est à l'œuvre, le pouvoir d'achat des consommateurs en berne mais les « marchés » se portent bien, merci pour eux !

Pour l'AFOC, c'est autant de raisons de poursuivre en 2015, comme les années précédentes, son combat pour la défense du pouvoir d'achat des consommateurs et des Services Publics, seuls à même de contenir la paupérisation de ceux qui n'ont que leur salaire pour vivre.

Paris, le 6 janvier 2015

La Secrétaire générale

Martine DEROBERT

Association Force Ouvrière Consommateurs
141, Avenue du Maine - 75014 Paris
Tél. : 01 40 52 85 85 - Fax : 01 40 52 85 86

afoc@afoc.net - www.afoc.net